

Adresse des membres de la commission des armes de la commune d'Armes (Loire) qui invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis, lors de la séance du 18 messidor an II (6 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres de la commission des armes de la commune d'Armes (Loire) qui invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis, lors de la séance du 18 messidor an II (6 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 420-421;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25876_t1_0420_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Notre société jalouse d'imiter le zèle de nos législateurs, rougiroit de n'avoir que des vœux à faire pour le maintien de la liberté : depuis longtemps elle travaille à donner à la patrie des preuves plus réelles de l'affection qu'elle lui a toujours portée. Pauvres en moyens plus encore en expressions, mais opulente en patriotisme, les sans-culottes de Cotignac se sont coalisés pour donner aux braves défenseurs de la liberté : 302 paires de souliers, 2 chapeaux, 1 habit; ils se sont hatés de purifier leur ci-devant eglise, dédiée aujourd'hui aux fettes décadaires, de tout son or et argent qui joint avec les autres envois fait la totalité de 250 marcs 4 onces 5 gros d'argent qu'ils ont fait parvenir à leur district de Barjols; ils vont récemment encore fait don à la patrie de 5 chemises, 4 paires de guêtres, 1 sabre et 14 paires [de] souliers, et mesurans leurs dons non sur leurs facultés mais sur leur patriotisme ils joignent à cela 952 liv. pour subvenir aux frais de la guerre.

Il ne nous reste plus, législateurs, qu'à vous inviter à continuer vos glorieux travaux jusqu'à ce que vous ayez assuré la stabilité de notre chère République par l'établissement d'une saine morale et l'anéantissement de nos ennemis intérieurs et des tyrans coalisés ».

VALLET (*présid.*), P. VERLAQUE, DAUPHIN, GERARD (*assesseur*), MAUNIER (*secrét.*).

4

Le président de l'administration du district de Ceret, département des Pyrénées-Orientales, annonce à la Convention nationale que cette administration vient d'envoyer à la trésorerie nationale 2 caisses d'argenterie (de ci-devant église) pesant 424 marcs; cet envoi eut été plus considérable, dit-il, si la horde espagnole, plus avide de butin que de gloire, n'en avoit pillé une grande partie dans certaines communes.

Mention honorable et insertion au bulletin. (1).

5

La société populaire du canton de Champeix, district d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, invite la Convention à rester à son poste, et annonce qu'elle a déposé au district pour les défenseurs de la patrie 528 chemises, 4 draps de lit, 8 paires de bas, un bonnet, un chapeau, de la charpie, et qu'elle a encore 624 liv. qu'elle va employer en souliers.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

« Le vaisseau de l'Etat, souvent agité par la tempeste des passions qui avoient juré sa perte, a été

(1) P.V., XLI. 55. B^{re}. 21 mess. (2^e suppl^{te}): *J. Fr.*, n° 650; *J. Sablier*, n° 1421.

(2) P.V., XLI. 55. B^{re}. 21 mess. (2^e suppl^{te}); mentionné par *J. Sablier*, n° 1421.

sauvé par vos soins et votre vigilance; comme des pilotes habiles, vous avez porté une main courageuse et hardie sur le gouvernail, et vous l'avez garanti du naufrage.

Tout ressemment encore l'or de l'Angleterre semé avec profusion par l'infame Pitt, a armé les mains parricides d'un monstre qui n'auroit jamais du prendre le jour sur le sol de la liberté. Le scélérat Amiral en a été corrompu, et cet infame a osé méditer l'assassinat des Représentans Robespierre et Collot d'Herbois.

La malveillance a bien été comprimée par les mesures de sureté générale, mais elle n'a pas perdu tout son espoir. Le succès des armes de la République contre les tyrans coalisés pour détruire la liberté la fait frémir de rage, elle médite dans l'ombre la destruction du gouvernement et du comité de salut public qui le dirige, elle arme de poignards les mains des scélérats assez corrompus pour servir ses noirs projets.

Votre constance et vos vertus généreux représentans vraincraint tous ces obstacles. Ce dernier attentat fait à la représentation nationale tient, sans doute, a de vastes complots; vous en suivrez les ramifications, vous en dénouerez tous les fils, la hache de la loi s'apesantira sur la tête des coupables, et vous aurez encore une fois sauvé la République.

Nous vous invitons à ne pas vous dessaisir des rênes du gouvernement, jusqu'à ce que la liberté publique soit assise sur des bases impérissables; vous seuls pouvez achever cet immortel ouvrage.

La société plus riche en patriotisme qu'en fortune, a fait une collecte qui a produit : 528 chemises, 4 draps de lit, 8 paires de bas, 1 bonnet de la liberté, 1 chapeau et de la charpie, qu'elle a fait passer au district; elle a encore entre ses mains la somme de 624 liv. qu'elle va faire employer en souliers qui lui seront de meme envoyés pour les valeureux défenseurs de la patrie.

Les progrès que fait partout la Raison secondés par le succès et la force de nos armes doivent nous faire augurer que dans peu les peuples affranchis de l'esclavage s'écrieront avec nous, vive à jamais la République française et les braves Montagnards ».

PURAY (*présid.*), ARTAUD, BERHAND (*secrétaires*) (1)

6

Les membres de la commission des armes de la Commune d'Armes, ci-devant Saint-Etienne (2), invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin. (3)

(1) B^{re}, 308. pl. 1191, p. 23.

(2) Loire.

(3) P.V., XLI, 55. *J. Sablier*, n° 1421; *Ann. R.F.*, n° 218; *J. Fr.*, n° 650; (ces 2 dernières gazettes mentionnent cette adresse dans leur compte-rendu des débats du 16 mess.).

[Armes, 14 prair. II] (1).

« Législateurs,

Chargés d'une administration importante, puisque de son activité dépend la multiplicité des instruments qui doivent purger la terre des tyrans, nous venons nous rejouir avec le peuple français du peu de succès que les poignards ont eû auprès des représentants fideles d'un peuple libre, nous venons applaudir à l'énergie et à la fermeté que vous venez de montrer au milieu des assassins. Nous venons vous exprimer avec la République entière notre reconnaissance sur le decret salutaire que vous venez de rendre contre les satellites de la scélérate Albion; sur ce décret immortel qui donnera aux peuples égarés une idée juste du mépris que les republicains font d'une vie condamnée à l'esclavage, qui inspirera une terreur efficace à ceux que l'ambition et le crime ne cessent de faire mouvoir, qui aneantira les convulsions horribles qu'enfante l'agonie du despotisme, et qui mettra en un mot le peuple français à même de donner la paix aux peuples de l'Europe. Jusqu'à cette époque heureuse, vous demeurerez au poste honorable que vous occupez, et jusque là nous nous occuperons sans relâche de fabriquer des armes qui mettent à même le peuple français de seconder votre courage, de faire respecter vos vertus, et d'anéantir pour jamais les projets criminels et insensés des fumées royales ».

PAILLON aîné, BICHARD, GILLIN, MONET, DES-GRAND, BOISSIEUX, ALLOIS (*secrét.*), DUON, GUESSO-NEAU, BLACHON, B. FRECON, BERTRAND, MARCEL [et 4 signatures illisibles].

7

Les administrateurs du district de Granvillers, département de l'Oise, annoncent à la Convention nationale que des biens d'émigrés, situés dans leur district, estimés 49,860 liv., ont été vendus 125,645 liv. et qu'il vont hâter la vente des autres.

Insertion au bulletin (2).

8

L'agent national de la commune de grand-Fresnoy, district de Compiègne, département de l'Oise, écrit au nom de ses concitoyens, que cette commune se félicite d'avoir vu naître le brave Geffroy; qu'il n'y existe pas un citoyen qui ne soit prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la sûreté de la représentation nationale et le maintien de la Constitution démocratique.

Mention honorable, insertion au bulletin. (3).

1 C 309, p. 1217, p. 26

2 P. V. XLII 56.

3 P. V. XLII 56. J. Sacher n° 1421

[Grand Fresnoy, 15 prair. II. Au présid. de la Conv.] (1)

« Citoyen président,

Honoré de la confiance de mes concitoyens, elle m'impose de ce moment un devoir à remplir bien satisfaisant pour moy, celui de t'inviter citoyen de vouloir bien être auprès de la Convention l'organe des citoyens de Fresnoy. Tu diras à toute la République que cette commune se félicite d'avoir vu naître dans son sein le patriote et brave Geffroy.

Dit aussy à la Convention qu'il n'existe pas un citoyen qui ne soit prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la sureté des représentants du peuple et le maintien de la constitution.

Dit aux braves Collot et Robespierre que le fer et le feu assassin stipendié par Pitt ne parviendra pas à nous moissonner d'aussy braves et incorruptibles patriotes. L'Être Suprême veille sur la Convention. Oui, il veille; pourrait-il sans devenir un être injuste lui refuser cette faveur après qu'elle a si solennellement reconnu son existence et l'immortalité de l'âme. Tu m'avouera citoyen président que si la hordes des fanatiques et des prêtres avez reçu de la Providence une faveur aussy marquante que celle de Collot ils nous etourdirait de criez miracles.

Aulieu que des republicains telle que ceux qui compose l'assemblée que tu a l'honneur de présider ne peuvent voir dans les diverses evenement de la vie que une cause et un effet naturel. Ils savent aussy ces philosophes que la suprême intelligence execute quelque fois ses desseins par les moyens les plus simples et les moins connus aux hommes même les plus éclairés.

Dit aussy à nos frères de Paris entre les mains desquelles repose la surreté des représentants du peuple que si il était possible qu'ils courent quelque danger qu'ils appelle à leurs secours toute la France. Les citoyens de Fresnoy s'empresseront de former de leurs corps à la Convention un rempart impenetrable. Se sera alors que l'on compteras dans cette commune autant de Geffroy qu'il y a de citoyens.

Soit bien persuadé citoyen président que tous mes concitoyens n'ont rien de plus à cœur que de vivres libres ou de mourir pour l'unité et l'indivisibilité de la République. S. et F. ».

DELAYEN (*agent nat.*)

9

Les membres composant le comité de surveillance de la Montagne de la commune d'Amiens (2), félicitent la Convention nationale sur le décret relatif aux infâmes Anglais; ils invitent la Convention à rester à son poste. « Achevez le bonheur de l'humanité, disent-ils : la postérité vous bénira d'avoir brisé les fers et rendu les Français à la liberté ».

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

1 C 308, p. 1198, p. 1.

2 Somme

3 P. V. XLII 56. J. P. n° 451. J. Sacher n° 1421. Ann. P. F. n° 218. rapporté par cette gazette dans un compte rend. du 14 mess.